

Associacion dels Amics del CIRDOC

Compte-rendu de l'assemblée générale du vendredi 14 décembre 2018

Vendredi 14 décembre 2018, à Béziers, dans l'auditorium Robert Lafont du Cirdòc, s'est tenue l'assemblée générale annuelle de notre association. Vingt-un adhérents étaient présents et trente-neuf ont donné pouvoir, soit 60 sur 126 adhérents cotisants 2018.

Présidente de séance : Danielle Julien. Secrétaire : Pierre-Joan Bernard

La séance s'est ouverte à 18h00 par un mot d'accueil de M. Patrick Roux, conseiller régional de la Région Occitanie et Président du Cirdòc, qui a annoncé officiellement la création dès le début de l'année 2019 d'un EPCC (établissement public de coopération culturelle) issu de la fusion du Cirdòc de Béziers et l'Inòc de Pau, sous la dénomination Centre international de recherche et documentation occitanes – Institut occitan de Cultura (CIRDOC). Cet EPCC associe l'Etat (Ministère de la Culture) et huit collectivités territoriales (Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, Région Nouvelle Aquitaine, Conseils départementaux de l'Hérault, des Pyrénées-Atlantiques et de l'Aude, Communautés d'agglomération de Béziers-Méditerranée et de Pau-Pyrénées, et Commune de Béziers). Cette transformation juridique met fin au syndicat mixte de gestion et de développement du Centre interrégional de développement de l'occitan et va permettre de garantir la pérennité de la structure en lui donnant une véritable dimension internationale en tant qu'établissement de référence pour la culture occitane. Enfin, Patrick Roux souhaite une coopération étroite entre le CIRDOC et Los Amics del CIRDOC, avec peut-être deux rencontres à l'année.

Mot de bienvenue de M. Benjamin Assié, directeur du Cirdòc. Dans ce nouveau cadre institutionnel, Benjamin Assié indique qu'il y aura un appel à candidature pour le poste de directeur de ce nouvel établissement. Il souhaiterait la mise en place d'un Conseil des Utilisateurs pour répondre toujours mieux à la demande. Il informe des dernières acquisitions patrimoniales avec 17 392€ dépensés en 2017 pour l'achat de livres, manuscrits, archives et œuvres d'art, ce qui traduit une politique d'enrichissement des fonds particulièrement dynamique. Il demande l'aide de chacun pour permettre plus de visibilité de l'établissement. Afin de se conformer à la nouvelle réglementation européenne de protection des données personnelles, le Cirdòc invite tout le monde à se faire inscrire (et inscrire leurs connaissances) aux newsletters infos, culture et actu numérique via le lien : locirdoc.fr/actualites/sinscrire-aux-newsletter/

18h30, début de l'assemblée. Danielle Julien dresse le rapport moral, en exposant la situation actuelle au niveau de l'association. Au début de l'été, le président Gérard Gouiran a fait part aux membres du bureau de son souhait de se retirer de ses fonctions pour des raisons personnelles. Il a demandé à Danielle Julien en tant que membre du CA d'assurer par intérim la présidence de l'association et de préparer l'assemblée générale annuelle. Danielle Julien excuse Gérard Gouiran qui ne peut malheureusement être présent et le remercie pour son implication dans la sauvegarde du Cirdòc et la création de cette association. Cette situation intermédiaire explique que les Amics n'ont pu s'engager dans de nouveaux projets en 2018, comme envisagé à la suite de l'AG de décembre 2017. Elle espère impulser collectivement en 2019 une nouvelle dynamique.

En ce qui concerne le nombre des adhérents, on constate un tassement. Pour rappel, la création de l'association en 2016, dans le contexte de l'annonce du désengagement financier de la Mairie de

Béziers, avait suscité une forte mobilisation de la part des sympathisants. La campagne d'adhésion à l'automne 2016 avait recueilli 236 adhésions, dynamique poursuivie début 2017 avec 277 adhérents cumulés. Le nombre des adhérents en 2018 est reflet de cette année blanche avec 115 adhésions reçues à la date de l'AG, soit la moitié de l'effectif de départ¹. Un tiers des adhésions recueillies sont celles de nouveaux adhérents, ce qui montre que notre association a encore du potentiel pour élargir le cercle de ses soutiens, ce qui est encourageant pour la suite.

Le rapport moral est mis au vote et adopté à l'unanimité.

Pierre-Joan Bernard, secrétaire des Amics, dresse le rapport d'activité. Le samedi 16 décembre 2017, à l'issue de l'AG, nous avons accueilli au Cirdòc Jean-Bernard Plantevin et ses musiciens et chanteurs de Croupatas venant de l'autre côté du Rhône pour une conférence musicale autour de Nicolas Saboly, un spectacle pédagogique agrémenté de nombreux extraits des célèbres Noël du maître de chapelle de Saint-Pierre d'Avignon, qui a ravi le nombreux public présent.

Les Amics del Cirdòc ont œuvré cette année à faire entrer dans les collections du Cirdòc une (petite) partie des archives de Jacques Boisgontier, disparu il y a vingt ans en 1998, cofondateur du Cirdòc, chercheur au CNRS, enquêteur, homme de terrain, linguiste (contributeur des Atlas linguistiques et ethnographiques du Languedoc occidental et oriental) et ethnologue (éditeur entre autres de l'œuvre de Félix Arnaudin). Pierre-Joan Bernard a aidé sa veuve Mme Maryse Boisgontier à classer sa riche documentation et faire la démarche de déposer au Cirdòc les dossiers constitués. Il s'agit d'une part de documentation et d'archives réunies par Jacques Boisgontier concernant sa région d'origine, le Bordelais, comprenant notamment les archives de l'Escòla Jaufré Rudel de Bordeaux (années 1950) et les archives du concours de la meilleure histoire en dialecte régional et concours de contes et nouvelles organisé par le Journal Sud-Ouest en 1947, soit plusieurs centaines de manuscrits d'autant d'auteurs connus ou inconnus constituant une formidable ressource à la fois littéraire, ethnographique et linguistique pour une zone géographique peu représentée dans le fonds du Cirdòc ; et d'autre part les archives de l'Atlas côtier de la Méditerranée, inédit, comprenant les enregistrements et les cahiers d'enquêtes réalisés par Louis Michel et Jacques Boisgontier de Port-Vendres à Monaco, ce qui forme un matériau de premier ordre pour les linguistes. Benjamin Assié précise qu'Alain Viault, directeur de recherche au CNRS, va déposer au Cirdòc l'Atlas côtier Atlantique, complément du précédent, dont Jacques Boisgontier est le principal contributeur. Collectivement, il est formulé le vœu que les Amics del Cirdòc aident le Cirdòc à la sauvegarde des archives de la recherche en domaine occitan.

Le rapport d'activité est mis au vote et adopté à l'unanimité.

Jean-Louis Escafit, trésorier des Amics, dresse le rapport financier.

Sur la double année 2016-2017, 277 personnes ont adhéré à l'association (236 en 2016 et 41 en 2017), ce qui a permis, grâce à 82 cotisations de soutien apportant un complément de 1 967 € aux cotisations de base, de réunir la somme de 4 737 €. L'essentiel des adhésions s'était fait entre octobre 2016 et janvier 2017. Il n'y a pas eu d'appel de cotisation jusqu'à la convocation de l'AG 2018, alors qu'il y avait eu 16 adhérents présents et 20 représentés à l'AG du 16 décembre 2017, qui a pratiquement suscité la moitié des 115 cotisations dénombrées pour 2018 (soit 895 € de cotisation de base et 290 € de plus en soutien) décomptés à la date de l'AG². Les démarches nécessaires à ce

¹ Au 31 décembre, le fichier des cotisants 2018 a atteint 126 adhérents (mais en y incluant 275 euros des cotisations de fin 2017 encaissées en janvier), dont 39 nouveaux.

² 126 cotisations à la clôture de l'exercice avec 1 040 € de cotisation de base et 350 € de soutien comptabilisés à la clôture du 31 décembre 2018.

que les cotisations et dons à notre association donnent droit à réduction fiscale par notre reconnaissance comme organisme d'intérêt général seront prochainement engagées.

Comme en 2017, le poste principal de charges concerne pour l'instant le spectacle présenté à l'occasion de notre AG, avec le soutien du Cirdòc : après la remarquable conférence musicale « les Noël's de Nicolas Saboly » présentée l'an dernier par l'association Croupatas basée en Provence, nous bénéficierons cette année du concert « Sai que.. Benlèu.. » du chanteur rouergat Arnaud Cance, ce qui illustre notre volonté en harmonie avec la politique du Cirdòc de soutenir un développement ouvert du patrimoine immatériel associé depuis un millénaire à la langue occitane.

Dans les charges, on constate que la numérisation des services bancaires qui permettent de suivre en continu le comptes à distance est l'occasion pour une banque coopérative de « taxer » la vie associative à hauteur de 17,30 euros par mois, ce qui est plus cher que la multigarantie vie sociale que nous venons de souscrire auprès de la Macif afin que notre responsabilité de personne morale soit correctement couverte, y compris pour les petits risques auxquels peuvent être exposés les participants à nos activités.

Bien qu'en forte augmentation, nos charges restent inférieures à 2 000 euros par an, alors que le budget prévisionnel adopté l'an dernier envisageait une dotation de ce montant afin d'apporter au Cirdòc un concours financier pour l'acquisition d'ouvrages exceptionnels et rares (ce qui avait donné lieu à un échange constructif avec Benjamin Assié considérant que ce besoin n'était peut-être pas le plus prioritaire), ainsi qu'une autre dotation similaire pour soutenir des travaux de recherche valorisant le fonds du Cirdòc. Si nous voulons mener à bien des projets de ce type, alors que nos ressources proviennent de nos cotisations, il faut multiplier le nombre des amics del Cirdòc.

Pour l'heure, il faut souligner que notre exercice 2018 va générer un déficit de l'ordre de la moitié de nos ressources de l'exercice (grâce aux dernières rentrées de cotisation, ce déficit est ramené au 31 /12 à 160,60 €) : si notre bilan montre que l'élan initial nous permet de commencer 2019 avec 3 500 € de trésorerie disponible estimés à la date de l'AG (4 270,10 € à la clôture comptable), il nous faut impulser une nouvelle dynamique pour retrouver au moins 300 membres cotisants originaires de et actifs dans toute la grande Occitanie, mobilisés autour de projets innovants que les débats de notre Assemblée devrait permettre de préciser concrètement.

Le rapport financier est mis au vote et adopté à l'unanimité.

La discussion s'engage sur les projets de l'année 2019.

Beaucoup d'idées sont émises.

1-Après notamment le récent décès de Pierre Pessemesse, se pose la question des archives des amis qui nous quittent. Comment faire savoir aux familles qui ne souhaitent pas conserver la bibliothèque du défunt, qu'elles peuvent en faire don au Cirdòc afin que rien ne soit perdu ? Il est important d'alerter, mais comment intervenir reste une question délicate. Benjamin Assié signale qu'une sorte de "marche à suivre" figure déjà sur le site du Cirdòc, à la rubrique « donner ses collections au Cirdòc ». Le mieux est d'anticiper la donation : Jacques Taupiac ou René Merle ont ainsi préparé en amont le versement de leurs fonds. En général, une lettre de don seule suffit, ou faire un legs par testament. Le Cirdòc est l'interlocuteur idoine pour effectuer ce travail de conseil et d'orientation auprès du donateur. Benjamin Assié insiste que le Cirdòc n'est pas l'institution exclusive pour accueillir des fonds occitans, mais est le mieux placé pour les archives de chercheur

en domaine occitan. Mme Eliane Bec signale justement que le fonds Pierre Bec a été remis à la bibliothèque de Poitiers.

Dans le cadre de ces donations, que faire des ouvrages que le Cirdòc possède déjà ? Est évoquée d'abord la possibilité de vendre livres en double (faire une sorte de braderie), idée vite abandonnée à cause de la législation et de la mauvaise image pour l'institution. Est évoquée aussi la possibilité d'une mise en place d'une sorte de bibliothèque à gestion coopérative, idée également abandonnée. En général, le Cirdòc récupère déjà des livres et les propose aux établissements scolaires. Il est donc demandé à chacun d'en faire profiter les associations occitanistes, les bibliothèques municipales, les médiathèques intercommunales etc , afin que tout le territoire en profite.

2- Attribution d'une bourse.

La discussion s'est focalisée sur la création d'une bourse financée par Los Amics del Cirdòc. Marie-Jeanne Verny a rappelé que lors de l'AG 2017, il avait été fortement question d'une bourse d'étude destinée à valoriser le fonds du Cirdòc. Cette question étant inscrite à l'ordre du jour, le principe en est adopté par l'assemblée. Il faut donc en définir les critères d'éligibilité, constituer un jury et en fixer le montant.

Benjamin Assié pense qu'il est possible de partager l'aide et que le Cirdòc participe pour partie à l'attribution de cette bourse, soit par exemple 500€ de la part du Cirdòc et 500 € de la part de l'association. Cette proposition doit être soumise au Conseil d'administration du Cirdòc pour être validée. Patrick Roux renchérit : il faudra établir une convention entre le Cirdòc et Los Amics pour officialiser cette décision, afin de définir le champ de coopération entre l'Epcc et l'association. Cette convention permettra en outre de formaliser liaison entre l'établissement et les usagers.

Dans ces conditions, il semble parfaitement envisageable de créer deux bourses de 1000€ ou 1500€ chacune, une bourse « recherche » et une bourse « création ». Après discussion il est décidé qu'une bourse de 1500€ serait attribuée à un chercheur en domaine occitan, qui travaillerait en relation avec le Cirdòc, et une seconde bourse de 1500€ à un créateur dans le domaine artistique et culturel (musique, théâtre, littérature, édition...). Le projet sera mis en place dans le courant du premier semestre 2019, l'appel interviendra ensuite à l'été 2019. Cette décision nécessite :

a - un appel à candidatures dont se chargent Marie-Jeanne Verny et Carmen Alen-Garabato. Elles constitueront, ensuite, un jury faisant le choix parmi les projets présentés. Bruno Cécillon, présent dans la salle, est pressenti pour la partie création.

b - la rédaction d'une convention entre le Cirdòc et l'association de façon à officialiser cette action. Joan-Loís Escafit se charge de rédiger un projet de convention. La mise en œuvre de cette action nécessitera d'autres rencontres.

D'autres questions sont soulevées concernant les critères d'éligibilité : cette bourse recherche est-elle destinée exclusivement à un étudiant dans un cadre strictement universitaire (master et doctorat) ou est-elle ouverte également aux chercheurs libres ? S'il s'agit d'un travail universitaire, doit-on financer le travail de recherche (la bourse doit permettre de financer le séjour d'étude au Cirdòc) ou bien récompenser un travail achevé (ce qui est plus facile sur le principe à juger) ? Ces questions seront soumises au CA des Amics del Cirdòc qui tranchera.

Par ailleurs, pour institutionnaliser le souhait de coopération étroite entre le CIRDOC et Los Amics del CIRDOC exprimé par le Président Patrick Roux, qui se traduirait par au moins deux rencontres par an, Joan-Loís Escafit travaillera avec lui pour envisager une forme d'instance officialisée dans

un document pérenne du nouvel EPCC Centre international de recherche et documentation occitanes – Institut occitan de Cultura (CIRDOC).

Pour clore l'assemblée, Benjamin Assié rappelle que 2019 sera marqué par des hommages à Robert Lafont, à l'occasion des dix ans de son décès. L'Université Pompeu Fabra de Barcelone par exemple consacre son année à Robert Lafont. Il évoque la possibilité d'une exposition, mais il semble que les délais d'ici le mois de juin soient beaucoup trop courts. L'exposition réalisée à l'occasion du colloque de Nîmes en 2003 est irrécupérable. Le Cirdòc aidera toutes les manifestations prévues à cette occasion.

La séance s'est clôturée vers 19h30 et les participants sont invités à assister au concert d'Arnaud Cance, concert offert par Los Amics del Cirdòc, et à partager ensuite le verre de l'amitié autour d'un buffet offert par le Cirdòc.